

Nantes, le 28 juin 2018

Madame la Maire des Sorinières

Vous avez appelé les habitants des Sorinières à se rassembler le jeudi 21 juin dernier devant la mairie pour exprimer leur mécontentement à la préfète sur les occupations de terrains par des caravanes de « gens du voyage » dans votre commune et réclamer l'aide de la police nationale afin de les évacuer.

Vous avez dit : « *Plusieurs communes de Nantes Métropole ne respectent pas leurs obligations en matière d'accueil des gens, ce qui n'est pas notre cas...* ». Pour autant, vous n'aviez nul besoin de solliciter vos administrés pour demander à ce que des solutions soient trouvées pour permettre un accueil des gens du voyage dans des conditions respectant la légalité. En effet, vous pouvez faire valoir votre point de vue dans le cadre des instances politiques locales auxquelles vous participez : la commune des Sorinières fait partie intégrante de Nantes Métropole qui a la responsabilité de la mise en œuvre de la politique d'accueil et d'habitat des gens du voyage sur son territoire, dans le cadre du Schéma Départemental pour l'accueil et l'habitat des gens du voyage (SDAHGV) dont la préfecture assure le pilotage.

En l'occurrence, le recours à un rassemblement organisé par vos soins, présenté comme moyen de pression, a surtout été l'occasion pour ceux qui ont répondu à votre appel d'exprimer leur rejet de la présence de « ces gens du voyage » dont on sait qu'ils sont régulièrement l'objet de racisme et victimes de discrimination. Votre responsabilité est de favoriser le vivre ensemble et l'égalité de tous devant la loi et non de flatter les tendances à penser que « ces gens-là » bénéficient de priviléges, ce qui est loin d'être le cas.

Ce rassemblement participe d'une tendance populiste à favoriser le rejet de l'autre au détriment d'une solution raisonnée et négociée des problèmes. Il est, à notre connaissance, une première de ce type organisé sur Nantes Métropole, voire sur le département et constitue pour nous un exemple à ne pas suivre.

Nous vous exhortons, Madame la Maire à renoncer à ce type de moyen de vous faire entendre, peu digne des valeurs que vous défendez.

Vous comprendrez qu'au regard de la portée de cette question, nous rendions publique cette lettre.

La présidente de la section de Nantes et du pays nantais de la Ligue des droits de l'Homme,